

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
26	1

Date de la convocation
5 février 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 21/02/2019

et publication le 21/02/2019

L'an deux mille dix-neuf, le 14 février à 20 heures,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Michel Jan – Jean-Yves Le Guyader – Mathieu Geffroy – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Alain Rolland – Jean-Paul Le Boëdec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Claude Bernard – Eric Bréhin – Christian Jouan

Madame Réjane Boscher donne procuration à Monsieur Jean-Paul Le Boëdec

Attribution d'une subvention en faveur de l'association SeSAM Bretagne pour le Point Accueil Ecoute Jeunes Oxyjeunes du Centre Ouest Bretagne

Le Président expose que SeSam Bretagne (Service de Soutien et d'Accompagnement Mutuels, sous statut associatif loi 1901) connaît un développement interdépartemental (22, 29, 56) à travers la mise en place de 4 dispositifs complémentaires :

- Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ),
- Point Ecoute Parents – Enfants (PEP),
- Intervention partenariale auprès des stagiaires et des professionnels PEP'S de Don Bosco,
- Sesam Formation (obtention de l'agrément en tant qu'organisme de formation).

SeSam Bretagne gère plusieurs Points Accueil Ecoute Jeunes dont le PAEJ Oxyjeunes du Pays Centre Ouest Bretagne. Les objectifs du PAEJ sont multiples :

- renforcer le repérage précoce des adolescents et jeunes majeurs en situation de vulnérabilité éducative, psychologique et sociale, à travers une fonction préventive d'accueil, d'écoute et de soutien,
- favoriser la mise en place d'un accompagnement adapté et le cas échéant un accès aux soins,
- soutenir les parents des jeunes dans leurs compétences éducatives et parentales, en développant des espaces d'accueil dédié.
- promouvoir la réussite scolaire, l'orientation et l'insertion professionnelle en proposant des accompagnements adaptés auprès du public visé.
- proposer des actions collectives au sein du réseau partenarial.

En 2019, le PAEJ Oxyjeunes du COB disposera des moyens humains suivants : 1 ETP « éducateur spécialisé », 0,50 ETP « psychologue clinicien » et 0,15 ETP pour le secrétariat. Une augmentation de la présence du psychologue clinicien à 0,20 ETP depuis octobre 2018 est rendue possible grâce aux contributions des Communautés de communes du territoire. La structuration interdépartementale de l'association permet par ailleurs de mutualiser un poste de direction sur 6 services différents ainsi que les frais inhérents à l'administration du siège et de la direction.

Pour rappel, les publics cibles du PAEJ sont les jeunes de 11 à 30 ans, les membres de leur entourage ainsi que les professionnels.

Le bilan 2017 sur le Centre Ouest Bretagne démontre une progression en termes d'intervention avec 150 situations accompagnées (contre 147 en 2016) et 588 entretiens individuels (contre 504 en 2016). Pour le Kreiz Breizh, ce sont 24 situations accompagnées en 2017 contre 20 en 2016.

Sur le premier semestre 2018 en COB, 106 situations ont été accueillies et 366 entretiens ont été réalisés. Concernant les actions collectives, des interventions ont été menées en 2018 sur le Kreiz Breizh : dans les collèges Edouard Herriot de Rostrenen et Jean-Jaurés à St-Nicolas du Pélem sur le thème des conduites à risques (via un Théâtre - Forum « Troubles de vie » : mal-être, suicide, pression du groupe, sexualité, cannabis, cyber harcèlement + séance de suivi et d'évaluation auprès des élèves) ainsi qu'au cinéma de Rostrenen (via une conférence débat avec Christophe Moreau sociologue « Ados et adultes...garder le contact »).

Pour l'exercice 2019, avec un budget global de fonctionnement estimé à 115 300 €, l'association sollicite les EPCI concernés par le PAEJ Oxyjeunes du Pays COB à hauteur de :

- 850 € respectivement auprès de Roi Morvan Communauté et de la CCKB,
- 950 € auprès de Poher Communauté,

Les sollicitations s'adressent aux EPCI dotés de la compétence Enfance/Jeunesse et les montants varient selon la répartition des interventions et des déplacements s'y afférant.

La demande formulée auprès de la CCKB représente 0,74% du montant global des subventions dédiées au fonctionnement du service.

Afin de conforter l'équipe et les missions du PAEJ, le Président propose de contribuer à cette structure en allouant une subvention de 850 € à l'association SeSAM Bretagne (850 € en 2018).

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Communautaire,
A l'unanimité,

décide d'attribuer une subvention de 850 € en faveur de l'association SeSAM Bretagne pour le fonctionnement du PAEJ Oxyjeunes du Pays COB.

Le Président,
Jean-Yves Philippe

